

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Isolation technique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Skamol Group
Adresse: Hasselager Centervej 1
Code postal: 8260
Ville: Viby J
Pays: DANEMARK
E-mail: info@skamol.com
Téléphone: +45 97 72 15 33

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: La manipulation du produit engendre un risque de formation de poussières qui peuvent irriter le nez et la gorge. Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air frais, rincer la bouche avec de l'eau et moucher soigneusement le nez. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées - sortir à l'air libre.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Fournir une bonne ventilation. Utiliser des lunettes de protection en cas de risque de contact des poussières avec les yeux.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit dispersé et le récupérer pour un recyclage éventuel, ou le collecter dans un récipient à déchets approprié.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune. Voir la fiche technique pour les instructions d'utilisation spécifiques.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm3	Remarques	Observations
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		4		Poussières totales (Locaux de travail). Entre en application le 1 juillet 2023. Limite d'exposition de: Poussière	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		0,9		Poussières alvéolaires (Locaux de travail). Entre en application le 1 juillet 2023. Limite d'exposition de: Poussière	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		7		Poussières totales (Locaux de travail). Limite d'exposition de: Poussière	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		3,5		Poussières alvéolaires (Locaux de travail). Limite d'exposition de: Poussière	

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023

Version: 1.5.0

Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h	5	Poussières alvéolaires (Mines et carrières). Cette valeur s'applique aux lieux de travail extérieurs des mines et carrières (Décret 2013-797 du 30 août 2013 modifié). Limite d'exposition de: Poussière
---	---------	---	---

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021).).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Les travaux comportant un risque de dégagement de poussières nécessitent l'utilisation d'un ventilateur aspirant efficace (tel que ventilateur d'aspiration).

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage: Utiliser des lunettes de protection en cas de risque de contact des poussières avec les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection des mains: Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire: Porter un appareil de respiration protecteur avec un filtre P2 lors de travaux poussiéreux. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Panneau poreux.
Couleur	Aucune donnée
Odeur	Aucune donnée
Solubilité	Solubilité dans l'eau: Insoluble

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	1345 °C	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	2,30 - 2,90	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Autres informations: Densité apparente: 225 - 300 kg/m³

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale: L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs. Le produit n'a pas besoin d'être classé.

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Sensibilité respiratoire et cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition STOT unique:	L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition STOT répétée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucune information connue.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information connue.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 17 06 04 matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement: Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.5.0	07/11/2023	Bureau Veritas HSE/SUJ	7,8,16

Abréviations:
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur les produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S

Fiche de données de sécurité

SkamoCovering Board 250, SkamoCovering Board 300

Remplace la date: 13/09/2022

Date de révision: 07/11/2023
Version: 1.5.0

Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: infohse@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Pays: FR